

mieux; les pluies et le froid en font périr une grande partie.

Généralement on sème depuis la troisième semaine d'août jusqu'à la fin de la première semaine de septembre. Cette différence est amenée par différentes espèces de sols et la température. Dans les sols légers, on peut semer plus tard, ces sols étant plus chauds et la végétation s'y prolongeant très longtemps; dans les sols argileux, on sème un peu plus tard.

Dans les localités les plus chaudes de notre Province, on peut semer jusqu'au milieu de septembre. Mais dans les parties moins favorisées sous le rapport du climat, le succès ne peut être assuré si l'on sème après la première semaine de septembre.

Quant au blé du printemps, on doit le semer le plus tôt possible après que la terre aura été suffisamment réchauffée, c'est-à-dire peu de temps après la fonte des neiges. De toutes les céréales, c'est le blé qui doit être semé le plus tôt, car son produit est généralement beaucoup plus élevé quand il est semé de bonne heure.

Quantité de la semence.— On ne peut pas déterminer au juste ce qu'il faut pour un arpent de terre; le plus ou le moins dépend du climat, de la saison, de la qualité de la terre, de la bonté de la semence, et de quelques autres circonstances. Tout ce que nous pouvons assurer, c'est que les terres maigres demandent plus de semence que les grasses, parce qu'une grande partie du grain périclite dans les premières; au lieu que dans les premières, souvent un seul grain y produit quantité de belles tiges: ainsi moins la terre est substantielle, plus il faut lui donner de semence.

Si le sol est de bonne qualité, s'il a été bien enrichi, bien préparé et ameubli le plus complètement possible; si la semence a été bien trillée de manière à enlever toutes les mauvaises graines; si la température est favorable et si l'on a à semer de bonne heure, la quantité de semence par arpent pourra être assez faible, disons un minot environ par arpent. Ce semis est clair, il est vrai, mais dans les conditions favorables que nous venons d'énoncer, le blé pousse beaucoup, c'est-à-dire que chaque grain produit plusieurs tiges; tandis que dans des conditions contraires, les tiges sont moins nombreuses et parfois presque nulles. Il faut, dans ce dernier cas, augmenter la quantité de semence, disons un minot et demi, un minot et trois quarts, même deux minots par arpent.

Mode de semis.— On sème généralement le blé à la volée et on l'enterre à la herse. Pour cela, il faut commencer par donner au labour un hersage énergique qui a pour but d'aplanir la surface et de remplir les trous. C'est sur ce hersage que l'on sème, puis on herse après le semis pour enterrer la semence. Cependant, depuis quelques années, un assez grand nombre de cultivateurs reconnaissent l'irrégularité des semis à la volée et le haut prix de la main-d'œuvre qu'une semblable opération exige; et pour cette raison, ils cherchent à remplacer le semis à la volée par le semis mécanique, au moyen d'un instrument qu'on appelle *semoir*.

Avec un bon semoir, il n'est pas nécessaire de herse ni avant ni après le semis, car l'instrument herse et aplanit le sol, dépose les grains et les enterre d'un seul coup: c'est là ce qui fait justement l'économie de ce mode de semis.

Un homme et deux chevaux peuvent semer par jour environ dix arpents. Au prix actuel de la main-d'œuvre, ces dix arpents coûtent en moyenne \$3 50 par jour ou 35 cts par arpent; tandis que par le semis à la volée, un homme peut semer douze arpents par jour, soit \$1 par 12 arpents; plus deux hersages, un homme et deux chevaux par jour, ce qui fait encore \$6: total \$7 par dix arpents, ou en moyenne 58 cts par arpent. Il y a donc avantage en faveur du semoir. Mais ce n'est pas là le seul avantage que nous retirons de cet instrument; nous en avons beaucoup d'autres dont voici les principaux:

1o. Le semoir étend les graines sur le sol avec une régularité parfaite et une profondeur entièrement uniforme, suivant les besoins de la végétation; les graines étant ainsi enterrées à la même profondeur qui peut être réglée au besoin, elles végètent en même temps et mûrissent à la même époque.

2o. Avec le semoir, on a l'avantage de pouvoir diminuer la semence de $1\frac{1}{2}$, c'est-à-dire que dans les terres où l'on sème $1\frac{1}{2}$ minot à la volée un minot suffira avec le semoir, et cela se comprend parfaitement. Quand on sème à la volée et qu'on enterre avec la herse, il y a beaucoup de graines non enterrées et beaucoup d'autres qui ne le sont pas du tout. Les premières pourrissent avant de germer, et les secondes sont mangées par les oiseaux ou desséchées par le soleil; dans les deux cas, c'est une perte pour le cultivateur.

Au contraire, avec le semoir toutes les graines sont mises à profit, et l'on a raison de diminuer la semence.

Nous avons vu des semoirs, surtout le semoir fabriqué par MM. Vessot de Joliette, faire de très bons semis, même sur des terrains mal préparés. Cependant le semoir fait un meilleur travail dans les terrains parfaitement meublés, ne contenant pas de mottes. Ce n'est réellement pas un désavantage pour le cultivateur, car il est plus profitable pour lui de préparer son sol le plus complètement possible, puisque ses récoltes seront d'autant plus fortes que la préparation de sa terre sera plus soignée.

On dit encore que le prix du semoir est beaucoup élevé: ce qui l'empêche d'être adopté par la généralité des cultivateurs. Le prix du semoir est de \$100, croyons-nous. Ce semoir sème, herse et roule en même temps, toutes espèces de grains, la graine de mil même si on le juge à propos. Supposons qu'un cultivateur ait assez grand de terre pour semer quarante arpents de grains par année, en semant avec le semoir on fait un profit net de 23 cts par arpent; cela fait \$9.20, puis on économise un tiers de la semence. Si c'est du blé on économise vingt minots de bonne semence que l'on peut estimer à \$2 par minot, soit \$40, plus les \$9 portées plus haut; on aura donc payé à peu près le semoir en deux ans.

Ainsi donc il y a certainement économie, pour les cultivateurs qui possèdent une certaine étendue de terre, à faire l'achat d'un semoir.

Dans les sols légers, l'humidité ne se rencontrant pas à la surface et la porosité de ces sols permettant à l'air et à la chaleur de pénétrer à une grande profondeur, on peut y mettre les semences à une grande profondeur; on le doit même, si l'on veut leur donner assez d'humidité. Mais dans les sols argileux, les